

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

### Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SYNDICAT DES EAUX CASTETS EN DORTHE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE COIMERES

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

Pôle santé publique et santé environnementale

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : SYNDICAT CASTETS EN DORTHE**

Prélèvement	00198818	Commune	COIMERES
Unité de gestion	0041 SYNDICAT CASTETS EN DORTHE	Prélevé le :	mercredi 13 juin 2018 à 09h15
Installation	UDI 000450 CASTETS-EN-DORTHE	par :	MR SUHASTE ( ARS )
Point de surveillance	S 0000004135 LIEU-DIT LE TIN	Type visite :	033AU_CHI
Localisation exacte	LIEU-DIT LE TIN COMPTEUR EN FACE N°7		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'eau	20 °C		25	
Bioxyde de chlore mg/L ClO2	0,1 mg/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse :

Code SISE de l'analyse : 00202061

Référence laboratoire : INC/04463/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>				
Chlorure de vinyl monomère	<0,1 µg/L	0,5		

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00198818 )

Teneur en chlorure de vinyle monomère (CVM) conforme à la limite de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ce prélèvement a été réalisé dans le cadre de l'étude sur les canalisations à risque de migration du CVM vers l'eau destinée à la consommation humaine.

Signé à Bordeaux le 12 juillet 2018

Pour le Directeur, L'ingénieur d'études sanitaires



SABINE GIRAUD